

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 9 (1871)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Un lot au tirage de Francfort : [suite]  
**Autor:** Auerbach  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-181252>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

La population a augmenté de 1860 à 1870 de 16,241 hab., soit 2870 de plus que pour le décennium précédent. Ce surplus s'explique par les nombreux réfugiés arrivés dans notre canton à la suite des désastres de la France. Elle n'a diminué que dans trois districts : Avenches de 25 habitants, Cossonay de 34 et Lavaux de 615.

Le canton a une superficie de 3221 kil. carrés 85 hectares, dont 464,04 pour les lacs, cours d'eau, etc. Il reste donc 2757 kil. carrés 81 hect. pour la surface habitée.

En 1860, la population relative était de 77 habitants par kil. carré; en 1870 elle est de 83,2 habitants.

#### Un lot au tirage de Francfort.

(D'après Auerbach.)

#### IV

Nous arrivâmes à la cure, et, à peine mettions-nous le pied sur l'escalier que ma sœur se plaignit de la mauvaise affaire que nous avions mise en branle. Le menuisier était comme fou et ne voulait pas débrancher de la place. Mon neveu, en visite à la cure, et qui avait eu vent de notre farce, lui avait dit : Votre bonheur ne s'appelle pas *Hab'ich* (j'ai) mais *Hett'ich* (si j'avais), c'est un oiseau que l'on n'attrape que lorsqu'on lui a mis du sel sous la queue.

— Comment est-il possible, lui répondit le menuisier, que toi qui veux être pasteur, tu sois si incrédulé? Ton père appellera bel et bien cet oiseau *Hab'ich*, il en a besoin, et je serai heureux pour lui de la fortune de ton oncle.

Nous entrâmes dans la chambre. « Monsieur le curé, dit le menuisier, la figure toute rayonnante, je vous en prie, montrez-moi notre trésor, je veux dire notre billet de loterie. J'ouvrirai mon pupitre et le lui tendit avec la lettre qui le renfermait.

— Le numéro est juste, poursuivit-il, en tenant la lettre des deux mains, près de son visage, comme s'il eût voulu l'embrasser. Je craignais qu'il y manquât un *Null*, (un zéro) tout, en ce cas, eût été fini, c'eût été autant que s'il y eut manqué des mille.

Je lui repris la lettre en lui disant ! « Oui! jusque là, tout est juste, mais il y a encore une chose que je ne conçois pas. Il faudrait un vrai prestige pour que, le tirage ayant eu lieu ce matin, à Francfort, la nouvelle nous en fût déjà parvenue ce soir, par la poste aux lettres. Il aurait fallu une estafette exprès, un postillon armé de son cor. Et puis, regardez bien, l'écriture de cette lettre ne ressemble pas bien exactement à celle des lettres précédentes. Comparez-toi-même, dis-je à Lichteple en lui remettant, avec les pièces écrites, le soin d'achever l'explication. »

— « Je suis trahi, » dit mon cousin l'expéditeur en quittant la chambre. Et alors Lichteple déclara au menuisier que ce farceur lui avait joué un tour pour rire. Il lui fit toucher au doigt et à l'œil que le timbre de la poste était fait au crayon.

En voyant la figure du menuisier, je regrettai amèrement d'avoir prêté les mains à cette plaisanterie. Le menuisier se retira sans rien dire, mais emporta avec lui les lettres et le billet de loterie.

Nous nous promîmes de réparer notre faute, autant qu'il nous serait possible; mais qui donc a en mains le moyen de réparer de tels tours?

La petite boutique tenue par le tailleur Schnurrer recevait, chaque dimanche matin, ses approvisionnements de Kori, marchand en gros à Hechingen. Kori était un homme extrêmement respectable, un homme sur le caractère duquel on pouvait compter. Il avait la confiance

de toute la contrée. « C'est aussi sûr que si Kori l'avait dit! » telle était la formule affirmative usitée dans tous les environs, et on l'acceptait avec autant de confiance qu'un acte notarié et scellé.

Nous disons donc que, chaque dimanche matin, le tailleur Schnurrer, de notre village, se rendait à Hechingen, où il prenait, par la même occasion, les petites provisions de sucre, de café, de chicorée, de chandelles, de savon, d'allumettes, de vinaigre, d'huile, et, en un mot, tous les articles nécessaires à un petit détaillant.

Le lendemain donc de notre farce, de grand matin, Schnurrer se rendit chez Kori pour chercher le nécessaire.

— Bonjour! Schnurrer! Y a-t-il du nouveau à Burladingen?

— Rien que je sache! Si... pourtant! et même une affaire magnifique! Notre curé et trois autres camarades, associés avec lui, ont gagné le gros lot à la loterie de Francfort.

— Chut! chut! Silence! pour l'amour de Dieu! Ne dites pas des choses semblables si haut, et, par-dessus tout, n'en parlez à personne qui vive. Ce que vous m'avez dit, eh bien c'est bon, cela reste secret et n'ira pas plus loin. En rentrant à Burladingen, vous vous rendrez chez le pasteur et, en le saluant de ma part, vous lui adresserez mes sincères salutations, et surtout vous lui recommanderez expressément de tenir la chose entièrement secrète. Il est formellement défendu, dans notre petit pays, de jouer à la loterie de Francfort, et si la chose venait à se découvrir, non-seulement l'Etat confisquerait le lot, mais encore il ferait payer aux gagnants une forte amende. N'oubliez donc pas de dire à M. le curé qu'il ne saurait trop garder le secret sur cette affaire-là.

Le matin de ce même dimanche, notre Lichteple prêcha en maître, et, ce qui veut beaucoup dire, bien que sa prédication eût duré une bonne demi-heure, elle ne parut pas trop longue à mes paroissiens. Mais c'est aussi qu'il s'entend si bien à captiver les coeurs, que l'on ne songe plus du tout au temps.

Notre menuisier, non plus que ses sœurs, n'assista pas au service divin. Nous envoyâmes mon neveu querrir de ses nouvelles. Il nous apporta pour réponse que le menuisier était resté au lit, sans néanmoins être malade.

Ce fut pour nous une énigme. Croyait-il donc réellement que nous eussions gagné le gros lot? et restait-il au lit selon qu'il l'avait annoncé?

Après le service de l'après-midi, nous nous mêmes, mes compagnons et moi, en route pour Steinen, pour ramener à ses parents mon neveu qui devait, le lendemain, recommencer ses cours. Nous étions encore à une grande distance de cet endroit, que déjà nous vimes mon beau-frère et ma sœur accourir au-devant de nous. Ma sœur, grande et vigoureuse personne, du plus loin qu'elle nous aperçut, leva les deux bras au ciel avec toutes les démonstrations de transports de joie, et je dis à mon neveu : « Il me semble que ta mère éprouve un bien sensible plaisir de te revoir! »

Enfin nous les abordâmes et ils m'accablèrent l'un et l'autre de tant de félicitations, qu'il me fut impossible de placer un pauvre mot dans la conversation.

— Maintenant, mon vénérable, me dit mon beau-frère, aubergiste du Tilleul, maintenant vous allez nous aider à acheter l'hôtel du Reessli à Hechingen. Je retirerai trois mille florins de mon train de maison actuel, et avec deux mille que vous nous donnerez nous bouclerons l'affaire, ce qui nous permettra de mettre notre fils à l'école latine, pour en faire un ecclésiastique.

— Je répondis à mon beau-frère qu'il était dans l'erreur et que je n'avais rien gagné.

*(La suite au prochain numéro.)*

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE HOWARD ET DELISLE.